

Manif du 18 décembre 2014

Le 18 décembre dernier, 400 personnes ont participé à une manifestation devant les bureaux du MELS à Montréal. Nous avons fait savoir au Ministre Bolduc que nous sommes en désaccord avec son projet de démantèlement de la CSDM. Plusieurs personnes ont pris la parole lors de cet événement. Ils ont tous fait l'éloge des services offerts par la commission scolaire aux élèves et aux parents de Montréal. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à cette manifestation, ainsi que le Conseil central du Montréal-Métropolitain pour l'organisation et leur participation.



Concours logo Comité de la condition féminine

Le comité de la condition féminine fait appel à votre créativité pour leur logo. Pour y participer, vous n'avez qu'à envoyer votre œuvre à madame Sylvie Tremblay à l'adresse suivante: stremblay@appa.qc.ca. Le logo sera dévoilé lors de l'activité en lien avec la Journée internationale des femmes du 8 mars.



Foire aux questions sur notre site internet

Du nouveau sur notre site internet! Depuis le 5 janvier, un nouvel onglet est maintenant disponible: *Foire aux questions*. Vous y trouverez une réponse aux questions les plus souvent posées à notre service de premier répondant. Les questions sont regroupées en huit catégories. N'hésitez pas à consulter notre site internet, vous y trouverez réponse à plusieurs de vos questions! www.appa.qc.ca



Erratum

Nous avons fait une erreur dans le dernier journal. Dans le tableau inclus dans l'article concernant les primes d'assurances, la prime monoparentale pour le régime 2 sera de 73,05 \$, non pas 72,98 \$. Nous sommes désolés pour cet inconvénient.

Erratum



L'APPA sur Facebook

Vous désirez suivre l'APPA sur Facebook, rien de plus simple. Vous avez qu'à faire j'aime sur notre page www.facebook.com/APPACSN. Nous avons actuellement 500 personnes qui nous suivent sur notre page.



Le 18^e colloque de l'APPA arrive à grands pas!

Sous le thème « Visez l'équilibre », le 18^e colloque de l'APPA se tiendra les 19, 20 et 21 mars 2015 à l'hôtel Estérel.

Les journées du 19 et 20 mars seront pour le personnel du secteur général et de l'adaptation scolaire. La journée du 21 mars sera pour le personnel des services de garde.

Surveillez notre site internet. Les inscriptions débiteront à la fin février ou au début mars!

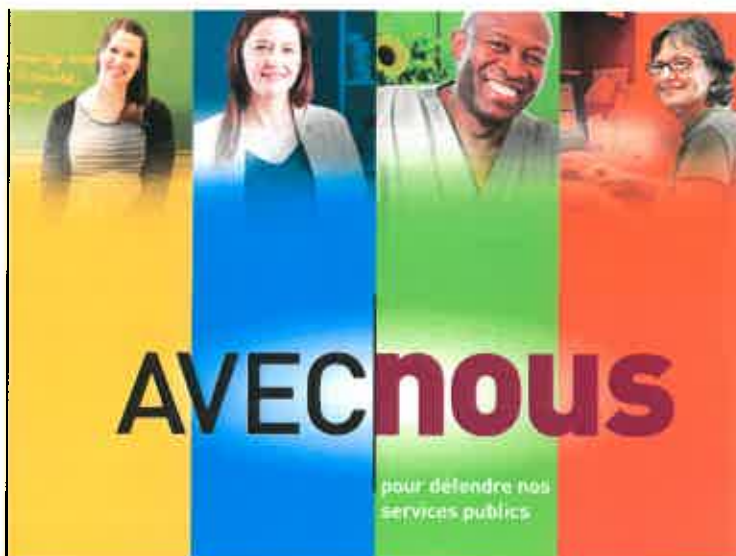


Offres salariales insultantes

(par Michel Picard - 1er vice-président APPA)

C'est en décembre dernier que les offres salariales pour le personnel de la fonction publique provinciale nous ont été présentées : le gouvernement Couillard nous propose un gel salarial sur deux ans, suivi d'une hausse annuelle de 1 % pour les trois années suivantes. Alors que nous sommes déjà en recul de plus de 20 % avec les autres fonctions publiques (municipale et fédérale), le parti libéral nous demande ni plus ni moins de creuser davantage un écart salarial qui est déjà inacceptable!

Et pour ajouter l'insulte à l'injure, les prévisions d'analystes spécialistes en rémunération prévoient des augmentations moyennes pour les travailleurs de la province à hauteur de 2,8 % et de 2,9 % pour le Canada! Avec un taux d'inflation moyen à 2,2 % annuellement, tous les travailleurs verront leur pouvoir d'achat augmenter tandis que pour nous, ça sera l'effet inverse. Comment voulez-vous contrer toutes les augmentations de tarifs, de prix et de taxes alors que notre salaire ne bouge pas d'un iota? La population nous traite de gras dur, car nous avons « une sécurité d'emploi et un fonds de pension », mais à ce que je sache, ces deux « avantages » ne me donnent pas une réduction sur la pinte de lait que j'achète ou ne m'exempte de taxes et d'impôts!



Dans un journal précédent, j'avais souligné le fait que les employés de la fonction publique provinciale œuvrant dans la région métropolitaine étaient pénalisés davantage, car le coût de la vie y est plus élevé qu'en région (logement, coût des maisons, taxes de toutes sortes...). Croyez-vous que notre sort va s'améliorer avec une augmentation globale de 3 % sur cinq ans? C'est sans contredit de l'appauvrissement planifié.

Pourtant, tous ne sont pas égaux dans les sociétés d'État et la fonction publique québécoise, loin de là! Au cours des dernières années, pendant que nous étions tributaires du PIB nominal de la province afin d'obtenir quelques dixièmes de pourcentage d'augmentation supplémentaire, nous avons pu constater qu'il en allait tout autrement dans d'autres secteurs. Quelques exemples?

- ⇒ Chez Hydro-Québec, 12,45 % sur quatre ans;
- ⇒ Employés de la SAQ, 28 % sur 8 ans;
- ⇒ Dans les casinos, 14 % sur 7 ans;
- ⇒ Médecins spécialistes et omnipraticiens, une moyenne de 8,9 % par année depuis 2006;
- ⇒ En 2013, les pharmaciens en milieu hospitalier se sont fait donner un rattrapage salarial qui a fait faire un bond substantiel à leur rémunération « à l'embauche », passant de 62 000,00 \$ à près de... 80 000,00 \$!
- ⇒ Et la cerise sur le sundae : le Premier Ministre Couillard avait donné son appui à un rapport consultatif sur la rémunération des élus qui ferait passer le salaire annuel des députés de 88 186 \$ à 136 000\$! Une chance que l'indécence ne tue pas!

Et je vous rappelle que c'est le même parti politique qui a laissé les entrepreneurs en construction nous flouer collectivement de plusieurs milliards de dollars en nous faisant payer 25 % plus cher nos infrastructures routières, hospitalières et autres pendant plusieurs années! Et c'est nous que l'on traite de « gras dur »? Dois-je vous répéter que pour nous, ce sera 3 % sur cinq ans?

Le Front Commun syndical avait pour sa part déposé une proposition de 4,5 % d'augmentation par année sur une période de trois ans. Ce 4,5 % annuel provient de trois facteurs :

- ⇒ 2 % pour combler le retard de rémunération globale de 8,3 % identifié en novembre 2013 par l'Institut de la statistique du Québec;
- ⇒ Une majoration de 2 % supplémentaire pour maintenir la parité salariale avec les autres salariés québécois au cours de la durée de la convention et de s'assurer une protection contre la hausse du coût de la vie;
- ⇒ 0,5 % du salaire moyen afin que la croissance économique du Québec puisse bénéficier aux employés de l'État.

En somme, ce qui est demandé, c'est une reconnaissance par l'employeur que son entêtement lors des précédentes négociations a mené directement à notre retard salarial face aux autres travailleurs de la province et du pays.

Mais il y a un hic et ce dernier est redoutable : nos négociations se font sur la place publique et le gouvernement (avec l'aide de nombreux médias tirant vers la droite) réussit à faire pencher l'opinion de la population de son côté en martelant continuellement son mantra d'atteinte du déficit zéro et du remboursement de la dette (ce qui se traduit dans la rue par « austérité »). La population nous voit alors comme étant des « gras dur » pour qui il est normal de demander d'accepter un gel de leur salaire, car c'est quand même « l'honnête travailleur » qui nous paie. Ce que la population semble oublier, c'est que comme elle, nous payons des taxes et des impôts. Que lorsque nous dépensons notre « famélique » salaire en biens et services, des personnes reçoivent un salaire

Offres salariales insultantes (suite)

(par Michel Picard - 1er vice-président APPA)

En contrepartie, ce qui fait toute une différence dans les régions où les industries du secteur primaire (mines et forêts) ont des activités qui sont saisonnières et où leurs travailleurs sont prestataires de l'assurance emploi pendant plusieurs mois par année. Que nous n'avons pas à être de la « main-d'œuvre bon marché » en échange des services que nous leur donnons, que ce soit en santé, en éducation, en transport et autres services publics.

À ce que je sache, nous ne sommes pas différents d'eux : nous voulons nous aussi recevoir notre juste rémunération pour les tâches que nous accomplissons et les qualifications que nous détenons. Sans compter qu'ils oublient bien souvent que nous aussi nous finançons leurs salaires par

le biais des subventions, tarifs d'électricité préférentiels et crédits d'impôt de toutes sortes. Est-ce qu'on leur demande pour autant d'accepter de geler leurs augmentations en échange de ces sommes d'argent reçues?

À trop vouloir maintenir des salaires inférieurs dans la fonction publique, le gouvernement finira par atteindre son objectif (pas vraiment) occulte de saborder les services publics pour transférer le tout vers le privé, vers les amis du parti. Honnêtement, qui acceptera de se faire traiter de tous les noms, de se faire accuser d'être un « fonctionnaire -qui-ne-fait-rien » tout en étant sous-payé et en supportant des surcharges de travail qui ne cessent de croître? Poser la question...

Journée de l'entraide - 13^e cuvée déjà!

(par Sylvie Beaulieu - pour le Réseau et Comité entraide APPA)

Vous me direz sûrement « C'est quoi ça une journée des entraïdant(e)s? » et pour y avoir participé le 11 décembre dernier avec 9 de mes collègues entraïdant(e)s du réseau APPAIDE de notre syndicat, je vous affirme que c'est toute une expérience de solidarité humaine!

Pour cette 13^e journée des entraïdant(e)s, un thème nous était proposé: Soutien social: l'entraide collective et préventive,

présenté très dynamiquement par Chantal Rousseau, professeure à l'UQÀM et chercheure du Cinbiose (centre de recherche interdisciplinaire sur le bien-être, la santé, la société et l'environnement). Une présentation de Catherine Le Capitaine, Université Laval, traitant de la recherche sur les réseaux d'entraide a aussi été appréciée par les participant(e)s.

En effet, les réseaux d'entraide se distinguent de l'action syndicale traditionnelle, par leurs nouvelles pratiques innovatrices telles qu'un soutien social apporté aux travailleuses et travailleurs devant subir de plus en plus de pressions et faisant face de plus en plus à des risques psycho-sociaux bien réels.

Ces conférencières et le vécu des gens dans leur milieu nous ont vite fait comprendre l'importance de la place du soutien social dans la prévention, la protection et la réparation de la santé psychologique. Aussi, grâce au travail d'équipe en atelier, nous avons pu prendre conscience que la contribution des entraïdant(e)s est essentielle dans l'installation et/ou le maintien du soutien social. Tel qu'entendu: « Bien aller, ça nous donne des réserves! ». Voilà donc une autre bonne raison de

s'investir, de sortir de l'impuissance, de prendre le temps de contribuer au bien-être personnel et dans le travail. Bien oui, le soutien social par l'entraide, ça sert aussi à mieux gérer son stress, à s'adapter plus facilement à notre environnement, ça aide à se sentir mieux sur tous les plans et à être plus productif.

Et notre entraide, on la partage aussi! Parfois avec un(e)



Julie Côté, Jeannine Tardif, Neilson Arsenault, Monique Waszczuk, Alain Sauvé, Gilles Bélanger, Ouafa Rayane, Sylvie Beaulieu, Natacha Provencal

membre APPA, un(e) collègue ou même un parent d'élève comme en a témoigné l'entraïdante APPAIDE Ouafa Rayane en parlant de son expérience lorsqu'elle a accueilli, écouté et fait une différence pour cette personne en détresse.

Finalement, si poser un regard de bienveillance et poser des gestes d'entraide a du sens pour vous, alors vous êtes sans doute un(e) entraïdant(e) naturel(le) !

La sagesse de l'expérience et la fougue de la jeunesse

(par Charles Allen, président APPA)

Une équipe d'expérience portera nos demandes à la table de négociation sectorielle. En plus de son expérience, cette équipe bénéficie de la fougue de la jeunesse. Ce qui fait d'elle une équipe dynamique et engagée qui saura défendre nos demandes aux tables sectorielles. C'est cette équipe qui vous représente à la table francophone et anglophone.

Madame Danielle Beaulieu, présidente, en est à sa troisième négociation sectorielle. Elle mènera à bien cette négociation. Elle a commencé son implication syndicale comme présidente du syndicat des employés du chemin du Roy pendant 10 ans et elle est technicienne en éducation spécialisée de formation.

Madame Debbie Crawley était vice-présidente, secteur CSEM à l'APPA depuis juillet 2010. Elle représente les deux commissions scolaires anglophones, soit la CSEM et Sir Wilfrid-Laurier. Elle occupe un poste de technicienne en administration à la CSEM.

Monsieur Robert Saint-Louis a été élu au secteur scolaire en mai 2003. Il a également participé à plusieurs négociations sectorielles. Il est membre du comité exécutif

du syndicat des employés de la Commission scolaire des Laurentides depuis 25 ans.

Monsieur Louis Langlois milite dans le syndicat des employés de soutien de la Commission scolaire des Chênes depuis 1995. Il fut président de 1997 à 2002 et de 2006 à ce jour. Il est membre du comité exécutif du secteur scolaire depuis 2013.

Madame Annie Charland, la dernière venue et non la moindre, vient tout juste de se joindre au comité exécutif. Elle sait relever les défis qui sont devant elle. Elle s'implique dans son syndicat local de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Le porte-parole sera le conseiller de la fédération: Franco Fiori. Monsieur

Fiori est avocat de formation et vient tout juste d'obtenir son poste à la fédération. C'est entre autre lui la fougue de la jeunesse. Il est certainement prêt à tout essayer pour convaincre la partie patronale du bien fondé de chacune de nos demandes.

Bonne chance à cette équipe, vous pouvez compter sur notre appui tout au long de cette négociation.



De gauche à droite: Debbie Crawley, Vice-Présidente information; Franco Fiori, conseiller syndical; Danielle Beaulieu, présidente; Annie Charland, vice-présidente aux régions; Robert St-Louis, vice-président aux finances et Louis Langlois, secrétaire-général.



ENSEMBLE!

Retrouvez-nous en ligne: www.appa.qc.ca
Opinion des lecteurs: ensemble@appa.qc.ca

